

Nathalie van der Linden
5944627
05-05-2017

L'ATTRITION DE LA LANGUE MATERNELLE

Abstrait

Cette étude a pour but de rechercher en quelle mesure des Néerlandais qui résident en France depuis au moins 10 ans peuvent oublier certains aspects de leur langue maternelle. Cet oubli est appelé *l'attrition*. Nous nous sommes intéressée aux personnes n'ayant déménagé en France qu'après avoir complètement acquis leur langue maternelle, c'est à dire le néerlandais), et qui sont actuellement toujours en contact avec cette langue, majoritairement à travers d'autres immigrés. Une recherche primaire, aussi bien qualitative que quantitative, nous a permis de trouver que l'attrition n'est pas fortement présente chez ces Néerlandais, cependant, elle se manifeste subtilement de plusieurs manières. Les immigrés ont eu plus de difficultés dans la reproduction d'un lexique spécifique, la parole est plus hésitante, et des étourdiées sont faites plus rapidement que chez des Néerlandais résidant toujours aux Pays-Bas. L'attrition de nos immigrés se traduit donc surtout pas une inattention et une hésitation plutôt que par de réelles erreurs. D'autre part, nous n'avons pas pu trouver de lien entre l'attrition des participants et leur âge ou encore le temps vécu en France. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les personnes sont restées en contact avec leur L1, même si ce contact a principalement lieu avec d'autres immigrés. Dans des recherches futures, nous pourrions contraster cette attrition en testant des Néerlandais qui ne reçoivent plus du tout d'input dans leur langue maternelle.

Préface

Il ne me semblait pas possible qu'une personne ayant vécu dans son pays natal jusqu'à l'âge adulte puisse un jour souffrir d'oublis dans sa langue maternelle, jusqu'à ce que je rentre chez mes parents pour Noël en décembre 2016. Tous deux locuteurs natifs du néerlandais, ils ont déménagé en France en 1997 à l'âge de trente ans. Ce n'est qu'après avoir suivi des cours de linguistique que je me suis rendu compte de leur usage assez fréquent de mots français dans une phrase néerlandaise. «Ik moet straks nog even naar de mairie » ou encore «Er waren vijf absents in de klas » sont des phrases que j'ai pu entendre pendant les vacances. C'est là que j'ai commencé à réfléchir à la conservation de sa langue maternelle. Peut-elle se détériorer, ou sont ces exemples ci-dessus simplement des cas d'inattention ou de fainéantise ? Bien que ce soit ma curiosité personnelle qui m'ait poussée à débiter l'écriture de ce mémoire, je n'aurais jamais pu arriver à sa fin sans l'aide de diverses personnes clef. Tout d'abord j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette étude, que ce soit mon groupe d'immigrés, mon groupe de contrôle, ou encore le groupe de personnes qui ont joué le rôle de juge quant à la bonne prononciation de la langue néerlandaise. Cela n'a pas été facile de trouver toutes ces personnes dans un temps aussi limité, et je suis très reconnaissante de leur aide et enthousiasme. Cependant, s'il y a une personne que je dois remercier, c'est bien ma tutrice Janine Berns. Tout au long de la rédaction de ce mémoire, Mme Berns n'a cessé de transmettre une motivation, une implication, un enthousiasme et une inspiration énormes sur mon travail et sur moi-même. J'aimerais la remercier pour toute son aide et son temps, qu'elle m'a toujours généreusement fourni le long de ce processus.

Table des matières

Abstrait	2
Préface	3
1. Introduction.....	5
2. Cadre théorique et questions de recherche.....	6
2.1. Définition de la « perte d'une langue ».....	7
2.2. Recherches menées sur l'attrition	9
2.3. Esquisse linguistique	10
2.4. Question(s) de recherche	12
2.5. Hypothèses.....	12
3. Méthodologie.....	13
3.1. Domaines linguistiques examinés	14
3.2. Participants	14
3.3. Circonstances	14
3.4. Le test.....	14
4. Résultats.....	16
4.1. Participants	16
4.1.1. Immigrés	16
4.1.2. Groupe de contrôle	17
4.2. Exercices écrits.....	17
4.3. Exercices oraux	19
4.3.1. Parole spontanée	19
4.3.2. Prononciation de phrases écrites	23
5. Conclusion.....	25
5.1. Réponses aux sous-questions de recherche	25
5.2. Réponse à la question de recherche principale	26
5.3. Réflexion personnelle	26
5.4. Pistes pour de futures recherches	27
Annexes.....	27
A. Profil des participants	27
A.A. Groupe d'immigrés.....	28
A.B. Groupe de contrôle	29
B. Le test de langage	30
B.A. « Language Background Questionnaire ».....	30
B.B. Exercices écrits.....	30
B.C. Exercices oraux	33
C. Perception des accents des immigrants	34
Bibliographie.....	36
Tableau 1 - Esquisse linguistique.....	10
Tableau 2 - Erreurs faites aux exercices écrits.	18
Tableau 3 - Erreurs et transferts faits à la parole spontanée par les immigrants.....	20
Tableau 4 - Erreurs et transferts faits à la parole spontanée par le groupe de contrôle.	22

Tableau 5 - Prononciation des phrases écrites par le groupe d'immigrés.....	24
Tableau 6 - Prononciation des phrases écrites par le groupe de contrôle.....	25
Tableau 7 - Perception des accents des immigrés par Marij.....	34
Tableau 8 - Perception des accents des immigrés par Wim.....	35
Tableau 9 - Perception des accents des immigrés par Thijs.....	35
Tableau 10 - Perception des accents des immigrés par Loes.....	35
Tableau 11 - Perception des accents des immigrés par Ruud.....	35
Tableau 12 - Perception des accents des immigrés par Lieke.....	35
Tableau 13 - Perception des accents des immigrés par Koen.....	36

1. Introduction

Toute personne ayant appris une langue seconde (L2) et qui est ensuite passée par une période d'utilisation limitée de cette L2 se retrouvera confrontée à des difficultés de maîtrise de la langue. Ces difficultés se traduisent typiquement par des oublis de mots à des moments particuliers, le non-respect de structures de grammaire qui avaient été maîtrisées auparavant, et une perte de la fluidité globale (Opitz, 2011). Lorsque la L2 n'est pas entretenue, elle peut donc devenir « rouillée ». Un étudiant français qui a appris l'allemand pendant 3 ans au lycée peut se retrouver complètement bouche bée lorsqu'il se retrouve confronté avec l'allemand après ne pas l'avoir parlé régulièrement pendant un an. Lorsque l'apprentissage d'une langue n'est pas complet au départ puis que son input disparaît ou diminue, il s'avère difficile pour un locuteur de maintenir ses acquis dans sa L2. Ce phénomène est bien connu parmi tout apprenant d'une L2, donc pour une grande partie de la population, puisque de nos jours, tout enfant apprend une, si ce n'est deux ou trois, langues étrangères. En effet, d'après une étude sollicitée par la Commission Européenne, en 2012, 54% des Européens étaient capables d'avoir une conversation dans au moins une langue étrangère (TNS Opinion & Social, 2012, p. 5).

Cependant, ce qui touche moins de personnes, et qui est donc moins évident pour la population, est la question d'endommagement de compétences linguistiques d'une langue maternelle (L1), après une période considérable de contact limité avec cette langue. Peut-on réellement oublier certains aspects de la langue avec laquelle on est « né » ? Si oui, quels aspects seraient les plus susceptibles de souffrir de ces oublis ?

Dans cette recherche, nous évaluerons les compétences en langue néerlandaise de locuteurs natifs néerlandais qui ont déménagé en France. Nous comparerons ces résultats à un groupe de contrôle de Néerlandais qui résident toujours aux Pays-Bas pour pouvoir déterminer s'il est effectivement possible d'oublier sa langue maternelle après que celle-ci ait complètement été maîtrisée. Nous analyserons la différence de maîtrise dans quatre domaines linguistiques différents, à savoir le lexique, la morphologie, la phonologie, puis la syntaxe, afin de juger si les oublis éventuels sont plus susceptibles de se manifester dans des domaines particuliers.

Ce mémoire est organisé comme suit. Le second chapitre de cette étude présentera un cadre théorique qui munira le lecteur de toutes les notions nécessaires à la compréhension de notre recherche. A la fin de ce chapitre, nous formulerons également nos questions de recherche et nos hypothèses. Le troisième chapitre décrira la méthodologie adoptée pour pouvoir répondre à nos questions de recherche. Dans le chapitre quatre, nous présenterons nos résultats. Nous proposerons une conclusion dans le chapitre cinq, dans lequel nous donnerons également une réflexion personnelle ainsi que des pistes pour des recherches futures.

2. Cadre théorique et questions de recherche

Dans ce chapitre, nous familiariserons le lecteur avec le sujet de la recherche. Dans la section 2.1., nous présenterons tous les termes nécessaires pour pouvoir comprendre la suite de cette étude. La partie 2.2. révélera les études faites sur ce sujet jusqu'à présent, puis dans 2.3. nous trouverons une esquisse linguistique indiquant les principales différences entre le néerlandais et le français. Nous annoncerons nos questions de recherche dans la section 2.4., puis formulerons nos hypothèses dans la section 2.5.

2.1. Définition de la « perte d'une langue »

La perte d'une langue peut se faire à deux niveaux ; au niveau d'une société ou au niveau individuel. On retrouve le premier scénario lors de l'extinction d'un peuple parlant une certaine langue, ou lorsqu'un peuple abandonne sa langue pour donner place à une nouvelle langue, dû par exemple à l'invasion du pays.

L'oubli d'une langue au niveau individuel connaît à son tour deux sous-niveaux, nommés « l'aphasie » et « l'attrition ». L'aphasie a été définie comme suit par Ryan (1982, p. 3) : « the loss of, or reduction in, the ability to process language as a result of brain injury. It may manifest itself in difficulty with (1) understanding spoken and/or written messages ; (2) recognizing pictures and objects; and/or (3) communicating by speaking, writing and/or gesturing ».

Grosjean (2005) s'est axé sur l'attrition, en affirmant que le bilingue n'était pas seulement deux monolingues en un corps, et que pour étudier un bilingue, il fallait étudier ses deux langues ensemble plutôt qu'une par une. Selon Grosjean, la perte d'une langue par attrition est le résultat de l'interaction entre deux langues. A son tour, le modèle « van Els Terminology » (1986, p. 131) nous apprend que l'attrition de la langue maternelle d'un locuteur n'est possible que si la personne se trouve dans un environnement où la langue parlée n'est pas sa langue maternelle (L1) mais une langue seconde (L2).

La différence entre l'aphasie et l'attrition est donc que dans le premier cas, l'oubli d'une langue est causé par une lésion cérébrale, alors que les causes d'oubli d'une langue dans le second cas sont totalement **non-pathologiques**. Dans ce mémoire, nous nous axons sur l'attrition plutôt que l'aphasie, en cherchant dans quelle mesure **un locuteur qui ne souffre** pas de blessures du cerveau peut oublier sa langue maternelle dû aux effets d'une langue seconde.

Il est également nécessaire de faire une distinction entre « l'attrition » et « l'acquisition incomplète ». En effet, « alors que l'attrition désigne la modification ou la perte d'une compétence qui était auparavant maîtrisée, l'acquisition incomplète concerne les cas où l'individu n'a pas eu l'occasion d'apprendre une structure linguistique donnée à l'âge indiqué, à cause d'un input réduit et insuffisant » (Montrul, 2008, p. 163). Dans ce dernier cas, il est donc impossible de mesurer le degré d'oubli de la L1, puisque la langue n'a pas été totalement acquise au départ. Selon Schmid (2013, p. 6), le terme d'attrition ne peut donc être utilisé que pour le bilingue tardif, « c'est-à-dire [pour] des individus ayant grandi de façon principalement monolingue (à l'exception d'une éventuelle expérience liée à l'enseignement d'une langue étrangère, comme c'est aujourd'hui la règle dans la plupart des pays) et chez qui le bilinguisme et l'attrition ont commencé au moment d'une

émigration qui s'est située après la puberté ». Dans une autre de ses publications, l'auteur précise que cette émigration doit se faire après l'âge de 12 ans (Schmid, 2009).

Le dernier aspect que nous devons spécifier est le profil du locuteur qui souffrirait d'une attrition. Ceci nous est précisé par Köpke, citée par Schmid (2013, p. 16). Köpke nous apprend qu'il existe trois sortes de locuteurs bilingues dans les groupes d'immigrés susceptibles de souffrir d'attrition, se différenciant par le niveau de contact qu'ils ont encore avec leur L1. Les trois profils possibles sont les suivants :

- Un immigré qui n'a plus aucun contact avec sa L1. Ici, l'attrition se traduit surtout par des difficultés d'accès au lexique.
- Un immigré pour lequel la relation avec sa L1 consiste principalement en contacts avec d'autres immigrés. Dans ce cas-ci, l'attrition est due à l'influence de la L2 et peut se manifester à tous les niveaux linguistiques.
- Un immigré qui a maintenu un contact régulier avec des personnes de sa communauté de L1. La plupart des études chez des immigrés adultes ont suggéré que ce contact suffisait « probablement » pour soutenir une bonne maîtrise de la L1.

Dans le cadre de cette étude, parmi ces trois profils différents, les deux derniers s'avèrent les plus intéressants. En effet, des recherches ont déjà été effectuées sur le premier profil de bilingue, qui ont déjà démontré que le lexique était le domaine qui souffrait principalement d'attrition pour ce type de bilingues (même s'il paraît limité de ne pas prendre en compte les autres domaines linguistiques, qui souffriraient inmanquablement aussi d'attrition si la période de contact inexistant avec la L1 persiste).

Cependant, le second profil de locuteur nous donne un champ de recherche beaucoup plus large, puisqu'aussi bien le niveau d'attrition que le(s) domaine(s) dans le(s)quel(s) il se manifesterait ne sont pas déterminés auparavant. En ce qui concerne le troisième profil de bilingue, l'utilisation du mot « probablement » nous fait croire que les études n'ont rien pu prouver jusqu'à présent. C'est pour cela que pour notre étude, nous allons tester des bilingues du deuxième ainsi que du troisième type, comme cités ci-dessus. Ceci nous permettra d'aller plus loin dans nos résultats et d'apporter de nouvelles connaissances à l'étude de l'attrition de la L1 chez les adultes. Puisque pour le troisième type de bilingue, la notion de « contact régulier » n'a pas été précisée, nous prendrons en compte tout locuteur qui a un contact quotidien avec sa L1, que ce soit traduit par de l'input (réception) ou de l'output (production). Il va de soi que le degré de contact avec la L1 sera inclus comme facteur dans notre analyse, et il en va de même pour la dominance linguistique des participants. Nous y reviendrons plus tard.

Nous savons donc maintenant que l'attrition est un phénomène non pathologique, au niveau individuel, chez un immigré bilingue tardif, et qui est le résultat de l'influence d'une L2 dans un cadre de contact régulier avec la L1, que ce soit à travers d'autres immigrés ou avec des membres de la communauté de L1. La définition d'attrition que nous allons donc utiliser pour le reste de cette recherche est la suivante :

Une régression permanente ou temporaire de la maîtrise de la langue maternelle à tout niveau (lexique, phonologie, morphologie, syntaxe) parmi les immigrés qui vivent dans un environnement de L2 depuis l'âge minimal de 12 ans et ont encore un certain contact avec leur L1.

2.2. Recherches menées sur l'attrition

Ce n'est que lors des dernières décennies que les premières réelles recherches sur l'attrition ont été réalisées, après que l'Université de Pennsylvania eut défini l'attrition comme un sous-champ de la linguistique lors d'une conférence en 1980 (Lambert, 1982). Après cet événement, les linguistes ont commencé à réaliser que l'attrition n'était pas un phénomène isolé et lointain dont seuls quelques individus pouvaient souffrir dans des circonstances très particulières. On a commencé à voir que l'attrition était quelque chose de naturel dans le procédé de développement d'une langue étrangère (Schmid, 2013).

Beaucoup de recherches ont été faites sur ce sujet, qui posent principalement la question des causes menant à l'attrition de la L1. C'est dans ces circonstances que plusieurs chercheurs ont démontré les causes influençant l'oubli de sa L1. Wigglesworth et Be Chin (2007, p. 300) ont suivi les pas de Grosjean en affirmant que l'acquisition d'une nouvelle langue pouvait causer l'oubli d'une autre (« Attrition is, of course, closely related in many ways to acquisition »). Hulsen (2001), à son tour, a démontré que la L1 ne disparaît pas, mais que certains éléments de la langue sont remplacés par de nouveaux éléments. Ces affirmations nous confirment que l'attrition est due à l'apprentissage d'une L2.

La recherche effectuée par De Bot, Gommans et Rossing en 1991 a également étudié les raisons d'attrition de la L1 d'émigrants vivant dans un environnement de L2. Dans cette étude, la question était surtout de déterminer le rôle de plusieurs variables (contact avec la L1, temps écoulé depuis l'immigration) sur l'attrition de la L1. Cette étude a démontré que le temps écoulé depuis l'immigration n'avait un effet sur l'attrition que lorsque les émigrants avaient un contact limité avec leur L1, puisque selon Seliger & Vago (1991, p. 94), si le contact avec la L1 est maintenu régulièrement, il ne peut « presque » pas y avoir d'attrition de la L1.

Un nombre d'études considérable a recherché l'attrition de la L1 dans le domaine du lexique, néanmoins, lorsque l'on regarde les autres domaines linguistiques, notamment la phonétique, les recherches qui en sont menées jusqu'ici sont minimales (Mayr, Price, & Mennen, 2012). De plus, selon Schmid et Köpke (2009, p. 5), l'affirmation que l'attrition affecte le lexique en premier et ainsi de mesure plus sévère que les autres domaines est problématique pour deux raisons.

« Firstly, the claim that attrition will affect the lexicon 'first' is unwarranted, as there are virtually no longitudinal studies which would make it possible to charter the chronology of the attritional process. Secondly, the assumption that attrition will affect the lexicon most dramatically of all linguistic areas presupposes that it is possible and meaningful to compare the degree of L2 influence or L1 reduction across linguistic systems. However, it is hard to see what measuring stick should be used to make such a comparison. How does the 'forgetting' of a certain number of linguistic items score in relation to the erosion of some morphological rule? »

Dans cette étude, nous serons donc consciente du fait qu'il est difficile de mesurer dans quel domaine le degré d'attrition est *le plus* présent.

Quant aux situations d'usage, grâce aux résultats de son étude, Ramírez (2003), à son tour, a pu déterminer que plus la L2 était utilisée dans des contextes sociaux (famille, amis, vie quotidienne), plus cela affectait l'attrition de la L1 dans le langage informel oral.

Barbara Köpke et Monika Schmid (2011, p. 15), ont également trouvé que les bilingues immigrés avaient beaucoup plus de difficultés avec leur langue maternelle dans un contexte de discours spontané que lors d'exercices linguistiques, tels que la lecture à haute voix. Lors de discours spontané, le participant n'avait pas la même concentration ni application qu'il avait pendant les exercices, ce qui l'amenait à faire plus d'erreurs.

Après avoir inventorié les recherches menées sur l'attrition jusqu'aujourd'hui, nous pouvons conclure qu'elles ont souvent étudié les causes de l'attrition de la L1, sans chercher à vérifier la vérité de ce phénomène et la mesure dans laquelle des locuteurs peuvent en souffrir.

2.3. Esquisse linguistique

Afin de pouvoir comparer la langue néerlandaise au français et formuler des hypothèses sur les erreurs que les immigrés pourraient faire en néerlandais, nous avons dégagé l'esquisse linguistique ci-dessous. Le schéma donne les différences les plus importantes entre les deux langues par domaine linguistique.

Tableau 1 - Esquisse linguistique

Domaine linguistique	Néerlandais	Français
Phonétique/Phonologie (Berns & Nouveau, 2017) (Booij, 1995)	<ul style="list-style-type: none"> -Diphthongues : / εj oey ou/ -Réduction vocalique (si présence d'une voyelle dans une syllabe non accentuée). -Prononciation de toutes lettres (à l'exception du -n final) -Accentuation sur l'une des trois dernières syllabes d'un mot. -Voyelles nasales uniquement dans des mots d'emprunt. 	<ul style="list-style-type: none"> -Aucune diphthongue. - Réduction vocalique exclue. Seul e-muet peut tomber. -Non prononciation de lettres sans réalité sonore (notamment en fin de mot) -Accentuation de la dernière syllabe d'un groupe. Si dernière syllabe finit par « e » muet, accentuation de l'avant dernière syllabe. -Voyelles nasales phonémiques.

	<p>-Dévoisement final (<i>bed, hand</i>)</p> <p>-Assimilation progressive (lorsqu'une fricative sourde ([f], [k], [p], [s], [t] ou [x]) est suivie d'une fricative sonore ([ʎ], [v] ou [z]), le second son devient non-voisé) et assimilation régressive (lorsqu'une obstruante sourde est suivie d'une plosive sonore, le premier son devient voisé.)</p>	-Pas de dévoisement final
Syntaxe (Hulk, 1991)	<p>-Phrases subordonnées : OV (objet – verbe)</p> <p>-Négation : <i>geen/niet</i></p> <p>-Compléments de temps et lieu : Temps – Manière – Lieu (ex : <i>Morgen ga ik met de bus naar school</i>)</p>	<p>-Phrases subordonnées VO (verbe – objet)</p> <p>-Négation : toujours 'pas' + négation à deux éléments dans le langage formel (<i>ne pas</i>).</p> <p>- Compléments de temps et lieu : Temps – Lieu – Manière (ex : <i>Demain j'irai à l'école en bus</i>)</p>
Morphologie	<p>-Pour les mots composés endocentriques¹ : formation d'un nouveau mot en collant deux mots ensemble, le dernier mot étant le plus important (ex : <i>wereldkaart</i>). (Expertisecentrum Nederlands, 2016)</p> <p>-Pour les mots composés exocentriques : structure OV (<i>vliegenmepper</i>).</p> <p>-Pas d'accord de l'adjectif avec le genre et nombre.</p>	<p>- Pour les mots composés endocentriques : mots placés l'un après l'autre, pas de formation d'un seul mot, le premier mot étant le plus important (ex : <i>carte du monde</i>).</p> <p>-Pour les mots composés exocentriques : structure VO (<i>chasse-mouches</i>).</p> <p>-Accord de l'adjectif avec le genre et nombre (ex : <i>petit</i></p>

¹ Les mots composés endocentriques contiennent une tête lexicale, et s'opposent ainsi aux mots composés exocentriques. (Williams, 1981, p. 245-274)

	(ex : <i>kleine vrouw, kleine man, kleine kinderen</i>)	<i>homme, petite femme, petits enfants</i>)
	-Article défini non-neutre reste le même au singulier qu'au pluriel (ex : <i>de stoel, de stoelen</i>) (Velde, 2004)	-Article défini non-neutre pas le même au singulier qu'au pluriel (ex : <i>la chaise, les chaises</i>) (Velde, 2004)

2.4. Question(s) de recherche

Pour combler les lacunes de connaissances dans le domaine de l'attrition citées ci-dessus, la question de recherche suivante a été développée :

Dans quelle mesure des locuteurs natifs du néerlandais qui ont déménagé en France à l'âge adulte et qui ont encore du contact avec le néerlandais, souffrent-ils d'attrition de leur L1

Afin de pouvoir répondre à cette question de manière plus structurée, nous avons dégagé deux sous-questions :

-Dans quels domaines linguistiques souffrent-ils d'attrition ?

Ces différents domaines étant le lexique, la morphologie, la phonologie ou la syntaxe.

-Dans quelle(s) compétence(s) souffrent-ils d'attrition ?

Ces compétences étant des exercices ou du langage spontané.

2.5. Hypothèses

Plusieurs hypothèses ont été établies, basées sur nos connaissances acquises grâce au cadre théorique développé ci-dessus :

-L'attrition est dominante dans le domaine du lexique.

Puisque les études sur l'attrition ont recherché le lexique plus souvent que d'autres domaines linguistiques et que celles-ci y ont trouvé un certain niveau d'attrition, nous pouvons penser que l'attrition y est en effet plus forte que dans les autres domaines. En effet, nous avons grâce à ces études déjà la preuve que l'attrition existe dans le lexique, alors que nous n'avons aucune connaissance sur l'attrition dans les autres domaines. En revanche, vu les différences énumérées dans l'esquisse linguistique ci-dessus, il ne serait pas étonnant d'également trouver des erreurs dans la construction de phrases subordonnées et la prononciation des consonnes et voyelles.

-L'attrition est plus forte dans le discours spontané que dans les exercices.

Dans le cadre théorique, nous avons vu que lors de discours spontané, le sujet n'est pas aussi concentré et appliqué que lors d'exercices précis. D'autre part, grâce à nos expériences personnelles, qui ne sauraient donc pas se défendre par la littérature existante, nous aimerions développer une hypothèse additionnelle :

-Chez nos participants (bilingues du type 2 et 3, voir page 8), l'attrition se traduit surtout par une plus grande hésitation dans la parole, plutôt que par de réels oublis ou fautes linguistiques.

Dans nos expériences, les locuteurs bilingues peuvent mettre du temps à trouver leurs mots, mais ils finissent toujours par les trouver. Il se peut qu'un mot leur vienne d'abord en français, résultant en du « code mixing » (utilisation d'un mot français dans un contexte linguistique néerlandais). Néanmoins, le mot est encore connu en néerlandais, il leur faut juste un peu plus de temps pour le trouver qu'il faudrait à un Néerlandais résidant toujours aux Pays-Bas. Nous n'avons également jamais remarqué plus de fautes linguistiques parmi les immigrés que parmi les Néerlandais résidant toujours aux Pays-Bas.

3. Méthodologie

Pour cette étude, nous avons adopté une approche aussi bien qualitative que quantitative, nous permettant d'obtenir des données primaires, avec des tests de maîtrise de langue néerlandaise. Dans ce chapitre, nous expliquerons ce que nous avons évalué, chez qui, de quelle manière et avec quels outils.

3.1. Domaines linguistiques examinés

L'évaluation de la mesure dans laquelle les bilingues peuvent souffrir d'attrition de leur L1 s'est faite sous deux formes d'évaluation différentes. Premièrement, les bilingues ont été évalués sur leurs compétences dans différents domaines linguistiques. Nous nous sommes concentrée sur la syntaxe, la phonologie, la morphologie et le lexique.

3.2. Participants

Deux groupes de personnes ont participé à la recherche : un groupe d'immigrés et un groupe de contrôle. Le premier groupe fut composé de Néerlandais ayant déménagé en France à l'âge adulte et résidant aujourd'hui en France depuis au moins 10 ans. Cette dernière caractéristique fut nécessaire puisqu'« une période minimale de 7-15 ans dans un environnement dominé par la L2 [...] était censée garantir qu'il s'agisse bien de sujets susceptibles de subir d'attrition » (Köpke & Schmid, 2011, p. 7). Tous furent donc des bilingues tardifs ayant complètement développé le néerlandais (leur L1) avant de déménager.

En ce qui concerne le groupe de contrôle, il fut composé du même nombre de participants, avec des personnes ayant environ le même âge que les personnes dans le premier groupe. De plus, nous comptons le même nombre de femmes et d'hommes dans les deux groupes.

Le nombre minimal de participants dans chaque groupe est de 6. En effet, dans leur livre intitulé « Qualitative Research Practice », Ritchie, Lewis, Nicholls et Ormston (2014) affirment que pour obtenir des résultats significatifs dans une méthodologie qualitative, le nombre de participants doit être de 6 minimum. De plus, dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas besoin de plus de participants que cela, puisqu'il s'agit d'une étude pilote, c'est à dire à petite échelle, servant à vérifier un concept et à préparer la détermination de l'échantillon pour des recherches futures.

3.3. Circonstances

Les entretiens se sont déroulés un par un, en personne, dans la maison du participant. La chercheuse s'est déplacée vers chacun des participants afin que ceux-ci puissent demeurer dans un environnement familier. L'ambiance fut détendue et la langue ambiante fut le néerlandais, afin de mettre le participant dans l'environnement linguistique dans lequel allait se dérouler le test, plutôt que de l'embrouiller avec le français. Le chercheur commença par raconter comment la séance allait se dérouler (sans aborder la question de recherche, pour ne pas influencer le comportement du participant) pour ensuite commencer le test, qui est décrit dans la section 3.4. Tout a été enregistré pour mesurer les

hésitations et pour pouvoir transcrire les réponses au calme ultérieurement. Une fois tous les tests faits, nous avons pu mesurer le degré d'attrition des immigrés en comparant le nombre d'erreurs aux questions, la prononciation et les hésitations aux réponses des immigrés à ceux du groupe de contrôle.

3.4. Le test

Le test que nous avons utilisé a été créé spécialement pour cette étude et s'est basé sur le travail de plusieurs linguistes. Il est composé de trois parties et a pris environ 20 minutes par participant. Il peut être trouvé dans l'annexe B.

A) Exercices écrits

Pour cette partie, les participants disposèrent d'un temps de 15 minutes, ce qui fut largement suffisant.

- Syntaxe

- Construction de phrases simples (verbe au milieu, SVO) et phrases subordonnées (verbe à la fin, SOV)
- Reconstruction de phrases avec compléments de temps et lieu (mots donnés en désordre)
- Formation de phrases négatives

- Morphologie

- Formation de mots composés endocentriques² (mot composé dans lequel les caractéristiques du noyau déterminent la composition du mot entier. En néerlandais, le noyau se trouve dans la dernière partie du mot composé) (Baker, 2013, p. 203) et de mots exocentriques, où l'objet est suivi du verbe.
- Mettre un mot au pluriel et en forme diminutive (pas d'accord de l'adjectif et changement du déterminant dans le dernier cas).
- Reconstruction de phrases avec article défini non neutre au pluriel (pas de changement).

B) Exercices oraux

La partie orale a pris environ 8 minutes par participant.

- « Language Background Questionnaire »

Puisque nous étions consciente du fait que le degré de contact que les participants avaient avec leur L1, ainsi que quelle langue leur était dominante, pouvaient influencer leur degré d'attrition, nous avons commencé la partie orale par un « Language Background Questionnaire ». Ceci nous a permis d'en savoir plus sur entre autres les circonstances dans lesquelles le participant était en contact avec sa L1 et son niveau de maîtrise de sa L2. Ceci s'est fait à l'oral sous forme d'entretien, en posant des questions au participant puis en lui laissant la parole. La durée de l'entretien n'a pas dépassé les 5 minutes.

- Lexique

² Mot composé dans lequel les caractéristiques du noyau déterminent la composition du mot entier. En néerlandais, le noyau se trouve dans la dernière partie du mot composé (Baker, 2013, p. 203)

Description d'une image. Demander au participant ce qu'il voit, l'histoire qui se déroule, le paysage, etc. La durée fut de minimum 2 minutes et de maximum 4 minutes.

- Phonologie

Donner une liste de phrases à prononcer contenant :

- Des diphtongues
- Des dévoisements
- Des assimilations progressives et régressives
- Des accents lexicaux

La raison pour laquelle nous avons choisi de faire les tests en personne plutôt qu'en ligne était pour s'assurer d'avoir des personnes et des réponses authentiques, puis parce nous n'avons pas seulement mesuré les erreurs mais aussi les hésitations. De plus, de cette façon, nous évitions que les participants cherchent les bonnes réponses sur internet, dans des manuels de grammaire ou des dictionnaires. Ce choix nous a permis de comparer la maîtrise d'une langue qui a été complètement acquise par tous les participants. Ceci n'aurait pas été le cas si nous avions comparé la maîtrise du néerlandais à celle du français des immigrants, puisqu'ils n'ont commencé à apprendre le français qu'à l'âge adulte. Le test que nous avons utilisé nous a également permis d'évaluer la maîtrise de tous les quatre grands domaines de la linguistique choisis.

4. Résultats

4.1. Participants

Pour notre étude, nous avons testé deux groupes de participants : des immigrants néerlandais résidant en France, puis un groupe de contrôle composé de Néerlandais résidant toujours aux Pays-Bas. Ce groupe de contrôle a été testé afin de pouvoir comparer les résultats des deux groupes et tirer des conclusions sur les éventuelles erreurs faites par les immigrants. Grâce au « Language Background Questionnaire », nous avons pu créer un aperçu des caractéristiques importantes des participants, que nous avons résumé dans les sous-chapitres suivants. Pour le portrait détaillé de chaque participant, veuillez-vous reporter à l'annexe A

4.1.1. Immigrés

Le groupe d'immigrés consiste en six Néerlandais âgés entre 49 et 82 ans, ayant le Néerlandais comme L1. Le nombre d'années passées en France varie entre 15 et 27. Cinq sur six participants ont étudié au niveau HBO, le sixième s'est arrêté au VWO. Tous ont un input et output quotidien du néerlandais, surtout avec des autres immigrants, et tous se sentent plus à l'aise dans la langue néerlandaise que la langue française. Finalement, le néerlandais est la langue que les participants utilisent le plus souvent, sauf pour un participant, qui utilise l'anglais plus fréquemment.

4.1.2. Groupe de contrôle

Le groupe de contrôle est composé de six Néerlandais âgés entre 41 et 73 ans. Le néerlandais est la L1 pour tous, et aucun des participants n'a été exposé à une seconde langue à un jeune âge. Toutes les personnes du groupe de contrôle ont résidé aux Pays-Bas toute leur vie et n'utilisent pas de seconde langue quotidiennement. La moitié d'entre eux a étudié à un niveau HBO, l'autre moitié WO.

4.2. Exercices écrits

Premièrement, regardons de plus près la partie écrite du test d'attrition. Pour ce faire, nous avons créé un aperçu des fautes faites lors des exercices, en les répartissant dans un tableau. Ce tableau sépare d'une part les participants immigrants des participants du groupe de contrôle, puis d'autre part, il distingue les deux compétences testées, à savoir la syntaxe et la morphologie. En plus de cela, nous avons noté la présence de fautes d'orthographe puis d'inattention. Les fautes d'orthographe ne sont pas des erreurs aux questions posées dans le test, mais des fautes dans l'orthographe faites dans les réponses aux questions. Ce n'est donc pas ce que nous voulions tester, mais ce qui s'est manifesté dans les résultats. Nous avons appelé « faute d'inattention » une situation dans laquelle le participant n'a pas suivi la consigne, comme l'oubli ou la modification d'un mot lors de la réécriture d'une phrase. Nous avons indiqué par qui l'erreur fut faite dans les parenthèses précédant l'erreur. La durée moyenne de passage fut de 8 :45 pour les immigrants et 8 :34 pour le groupe de contrôle.

Tableau 2 - Erreurs faites aux exercices écrits.

	Immigrants	Groupe de contrôle
Fautes de syntaxe	-« Ik ben niet 15 jaar oud » (Sanneke, Susanne, Willy).	-« Ik ben niet 15 jaar oud » (Caroline, Lieke, Shirley, Gregoire).
Fautes de morphologie	-« Het slim studentje » (Tom). -« De goeden ideeën » (Walter).	
Fautes d'orthographe	-« De goede idëen » (Sanneke).	-« De vliegemepper » (Frank).
Fautes d'inattention	« dat papa vanmiddag van kantoor gebeld heeft », en modifiant « vanaf » (Susanne). -« Een goed ideetje » (Walter), a choisi l'article indéfini au lieu de l'article défini, même si c'était précisé dans la consigne. -« Zegt dat het warm is », en oubliant « hier ». (Walter). -« Dat zij een appel gegeten heeft », en oubliant « vanochtend » (Walter). -« Dat papa vanmiddag gebeld heeft? », en oubliant « vanaf kantoor » (Walter). -« Ik woonde in Nederland », au lieu de « « ik woon niet in Nederland. » (Willy). -«Ik heb geen boek », au lieu de « ik heb mijn boek niet ». (Willy).	-« Het kleine bedrijf », au lieu de « het kleinbedrijf » (Lieke).

Le nombre d'erreurs faites lors des exercices écrits est assez limité pour les deux groupes. Pour la syntaxe, puisque l'erreur « Ik ben **niet** 15 jaar oud » a été faite aussi bien par le groupe de contrôle que par les immigrés, nous ne pouvons pas lier cela à une attrition. De plus, cette phrase est juste dans un autre contexte, puis puisque le contexte manque dans cette phrase, cette « faute » ne peut en réalité pas être prise en compte. En ce qui concerne les fautes d'orthographe, seulement deux personnes en ont fait une ; une personne dans chaque groupe. Ceci n'est donc pas significatif non plus. La durée moyenne de passage est également très proche pour les deux groupes.

Cependant, nous pouvons observer deux différences dans les résultats des deux groupes, à savoir dans les erreurs de morphologie et dans les fautes d'inattention. En effet, premièrement, en ce qui concerne la morphologie, deux sur six immigrés ont fait une réelle faute d'accord, que le groupe de contrôle n'a pas faite. En second lieu, la moitié des immigrés a fait une ou plusieurs fautes d'inattention, telles que la suppression ou la modification de mots, alors que dans le groupe de contrôle, une seule personne a pu faire une telle erreur.

Même si les résultats des immigrés ne sont pas exactement aussi impeccables que ceux du groupe de contrôle, ils ont tous très bien réussi la partie écrite du test. Nous pouvons donc conclure que l'attrition ne s'est manifestée que faiblement dans les exercices écrits ; avec seulement quatre réelles fautes dans tout le test, tous participants confondus (les deux fautes de morphologie et les deux fautes d'orthographe). Cependant, ce que nous remarquons clairement est que les immigrés sont victimes de petites étourdissements linguistiques, qui ne se produisent pas chez les 'réels' Néerlandais.

A partir de nos hypothèses basées sur le cadre théorique, nous nous attendions à ce que les immigrés ne fassent pas beaucoup de réelles erreurs écrites et que l'attrition serait plus présente dans la parole spontanée. C'est pour cela que nous avons également testé cette dernière compétence, qui est plus difficile à maintenir lorsqu'une langue n'est plus totalement maîtrisée. Nous allons analyser les résultats de la parole spontanée dans le prochain sous-chapitre.

4.3. Exercices oraux

Nous avons séparé les résultats aux exercices oraux en deux parties, à savoir la parole spontanée puis la prononciation de phrases écrites.

4.3.1. Parole spontanée

En ce qui concerne la parole spontanée, nous avons créé deux tableaux séparés pour relever les erreurs et transferts de chaque participant. Le premier tableau représente les immigrés, le deuxième est pour le groupe de contrôle. Cette fois-ci, puisque le nombre d'erreurs varie considérablement par personne, nous avons choisi de séparer les participants, en affichant leurs erreurs et transferts individuels et par domaine linguistique. Pour compléter les résultats, nous avons également relevé le nombre d'hésitations et d'autocorrections des participants, ainsi que leur temps de parole, puis indiqué le nombre d'hésitations et d'autocorrections par minute. Nous avons choisi de compter comme hésitation une pause complétée par l'utilisation du mot « euh », puisqu'une pause seule n'est pas forcément une hésitation. En ce qui concerne les autocorrections, celles-ci consistent en des corrections

justes faites par le participant, et de son propre gré. Une autocorrection amenant à une correction injuste a été comptée comme une erreur. Tous les domaines linguistiques sont évalués dans cette partie du test, cependant en ce qui concerne la phonologie, on ne verra dans cette partie que ce qu'il en est de la parole spontanée. La parole non-spontanée sera testée dans la partie prochaine, en demandant aux participants de lire des phrases à haute voix.

4.3.1.1. Immigrés

- Erreurs et transferts

Tableau 3 – Erreurs et transferts faits à la parole spontanée par les immigrants.

	Syntaxe	Morphologie	Lexique	Phonologie
Susanne	« Veel kleuren is het ». « Dan zie ik een suikerspin kraam, of is het ijsjes ? ».	« Het is een soort grappige stripfiguur ».	« Een kegel.. kegel... waar je kegels moet omgooien » (à la recherche d'un mot qui n'existe pas).	
Tom			« De barbapapa » (lacune du mot « suikerspin »).	
Jules				
Sanneke			« Er zijn allerlei manèges » (lacune du mot « draaimolen »). « Hoe heet zo'n ding ? Rad van... groot rad » (lacune du mot « reuzenrad »).	
Walter				
Willy				

- Autocorrections

Nous avons relevé le nombre d'autocorrections que les participants ont fait, puis leur temps de parole spontanée, afin de pouvoir calculer le nombre d'autocorrections faites par minute et d'en calculer la moyenne du groupe. Afin de déterminer si l'âge ou le temps résidé en

France a un effet sur le nombre d'hésitations ou d'autocorrections, nous avons listé les participants par âge croissant (les participants les plus vieux résident maintenant en France depuis plus longtemps que les plus jeunes).

- Susanne : 4 en 1 min 50 = 2,18 par minute.
- Sanneke : 5 en 2 min 20 = 2,14 par minute.
- Jules : 0 en 2 min = 0 par minute.
- Walter : 0 en 2 min = 0 par minute.
- Willy : 4 in 1 min 50 = 2,18 par minute.
- Tom : 2 en 3 min = 0,67 par minute.

Moyenne : 1,20 autocorrections par personne par minute.

- Hésitations

Pour calculer le nombre d'hésitations, nous avons procédé de la même manière que pour les autocorrections.

- Susanne : 19 en 1min50 = 10,36 par minute.
- Sanneke : 9 en 2 min 20 = 3,86 par minute.
- Jules : 13 en 2 min = 6,5 par minute.
- Walter : 17 en 2 min = 8,5 par minute.
- Willy : 11 en 1 min 50 = 6 par minute.
- Tom : 8 en 3 min = 2,67 par minute.

Moyenne : 6,32 hésitations par personne par minute.

Pour ce qui est de la parole spontanée, nous constatons que le nombre d'erreurs et de transferts faits par les immigrés reste modeste. Seulement une personne a fait quelques fautes dans les domaines de la syntaxe et la morphologie et aucune faute n'a été relevée pour la phonologie (mais nous y reviendrons ultérieurement). Ce qui est frappant est que les deux erreurs faites dans la syntaxe sont clairement des transferts faits à partir la langue française. En effet, le participant a conjugué un verbe au singulier là où il devrait y avoir un accord au pluriel, mais où la langue française permet le singulier à l'oral (« **C'est** beaucoup de couleurs », « Ou est-ce que **c'est** des glaces ? »).

Le seul domaine où nous avons pu constater plus d'erreurs est celui du lexique. Trois participants y ont éprouvé des lacunes, toutes ces lacunes concernant des mots spécifiques au registre de la fête foraine. Ce ne sont donc pas des mots de tous les jours, puis la fête foraine est désormais un endroit où les participants vont en France, donc leur input de ce genre de mots est rarement en néerlandais.

En ce qui concerne le nombre d'autocorrections et d'hésitations, tout d'abord, nous constatons qu'il ne varie pas en fonction de l'âge ou du temps écoulé depuis l'immigration. Nous pouvons voir que le nombre d'hésitations est plus de cinq fois plus élevé que celui des autocorrections. Cependant, ces chiffres, ainsi que les erreurs lexicales que nous avons mentionnées ci-dessus, ne sont pas significatifs sans comparant. C'est pourquoi nous allons maintenant voir les résultats du groupe de contrôle, afin de pouvoir les comparer à ceux des immigrés et de déterminer dans quelle mesure une attrition est présente.

4.3.1.2. Groupe de contrôle

- Erreurs et transferts.

Tableau 4 – Erreurs et transferts faits à la parole spontanée par le groupe de contrôle.

	Syntaxe	Morphologie	Lexique	Phonologie
Hans			« De kegelsgooitent » (Création d'un mot dont il a besoin et qui n'existe pas).	
Lieke				
Frank				
Caroline				
Shirley				
Gregoire				

- Autocorrections (les participants étant également classés par âge)

Shirley : en 1 en 2 min 20 = 0,42 par minute.

Gregoire : 3 en 3 min 10 = 0,95 par minute.

Caroline : 0 en 2 min 10 = 0 par minute.

Lieke : 1 en 1 min 50 = 0,54 par minute.

Frank : 0 en 1 minute 30 = 0 par minute.

Hans : 1 en 2 min 40 = 0,37 par minute.

Moyenne : 0,38 autocorrections par personne par minute.

- Hésitations (les participants étant également classés par âge)

Shirley : 15 en 2 min 20 = 6,43 par minute.

Gregoire : 26 en 3 min 10 = 8,21 par minute.

Caroline : 4 en 2 min 10 = 1,85 par minute.

Lieke : 2 en 1 min 50 = 1,09 par minute.

Frank : 3 en 1 min 30 = 1,33 par minute.

Hans : 7 en 2 min 40 = 2,62 par minute.

Moyenne : 3,58 hésitations par personne par minute.

Le groupe de contrôle a fait extrêmement peu d'erreurs dans la parole spontanée ; en effet, la seule chose que l'on a pu relever fut la création d'un mot nouveau par un de nos participants. A partir de ces résultats, nous sommes donc en mesure d'affirmer que pour le groupe d'immigrés, une légère attrition est bel et bien présente dans le domaine du lexique,

puisqu'ils y ont fait 4 fois plus d'erreurs que le groupe de contrôle. Ce résultat est en ligne avec nos hypothèses, puisque la littérature citée dans le cadre théorique suggérait que l'attrition serait dominante dans le domaine du lexique.

En ce qui concerne les hésitations et les autocorrections, nous voyons que nous ne pouvons pas non plus les lier à l'âge de notre groupe de contrôle. Cependant, nous pouvons conclure qu'elles sont beaucoup plus présentes pour le groupe d'immigrés que pour le groupe de contrôle. Les immigrés se sont autocorrigés presque cinq fois plus souvent que les autres participants, et ont presque hésité deux fois plus souvent qu'eux. Nous retrouvons également ceci dans nos hypothèses, puisque dans le chapitre 2.5., en se basant sur nos expériences personnelles, nous avons prédit que l'attrition se manifestait surtout par une hésitation dans la parole, plutôt que par de réels oublis ou fautes.

Nous remarquons que nous n'avons pu détecter aucune erreur de phonologie dans cette partie de parole spontanée. Puisque la chercheuse a elle-même résidé en France pendant quinze ans, nous voulions solliciter le jugement de personnes néerlandaises ayant toujours résidé aux Pays-Bas, pour être sûre que les accents de nos immigrés ne gênent pas à l'oreille des 'réels' néerlandophones.

Pour ce faire, nous avons recueilli un groupe de sept adultes Néerlandais auquel nous avons fait écouter nos enregistrements de parole spontanée des six immigrés. Chacun d'entre eux réside aux Pays-Bas, a le néerlandais comme langue maternelle, n'utilise pas de seconde langue au quotidien, et n'était pas au courant du but exact de cette recherche. Nous leur avons expliqué qu'ils allaient entendre six Néerlandais résidant maintenant en France, et nous leur avons demandé de noter la mesure dans laquelle leur accent sonnait français, sur une échelle de 1 à 5 (1 étant un accent néerlandais naturel, 5 étant un accent très français). Nous avons bien insisté sur le fait que si l'accent leur paraissait bien néerlandais, de toujours mettre la note 1, sans aller chercher un accent qui n'était pas là juste pour créer de la variation dans les réponses. Nous avons rassemblé leurs réponses dans des tableaux individuels dans l'annexe C., et avons calculé le score moyen par participant ci dessous. Encore une fois, les participants ont été classés par ordre croissant d'âge.

Susanne : 2
Sanneke : 1,1
Jules : 1,1
Walter : 2,1
Willy : 1,6
Tom : 1,1

Dans les moyennes données ci-dessus, nous voyons que le groupe de Néerlandais a noté l'accent de la moitié de nos immigrants comme étant parfaitement néerlandais. Pour l'autre moitié du groupe, les Néerlandais ont trouvé un très léger accent français dans leur prononciation. Cette fois-ci encore, les résultats des participants ne sont pas liés à un âge plus (ou moins) élevé.

A partir de ce test, nous pouvons dire que pour nos immigrés, l'attrition de la phonologie ne se manifeste que très faiblement pour le langage spontané. Voyons maintenant ce qu'il en est de la maîtrise de la phonologie de la parole non-spontanée, c'est à dire dans la prononciation de phrases écrites.

4.3.2. Prononciation de phrases écrites

Nous avons demandé aux deux groupes de participants de lire quatre phrases à haute voix dans lesquelles nous pensions que certaines erreurs de prononciations pouvaient être faites par les immigrés, basées sur l'interférence de la langue française. Après avoir écouté les fragments, nous avons noté les observations remarquables dans la prononciation des participants lors de la lecture à haute voix. De nouveau, deux tableaux ont été créés pour cela, séparant les deux groupes.

4.3.2.1. Groupe d'immigrés

Tableau 5 – Prononciation des phrases écrites par le groupe d'immigrés.

Participant	Observations remarquables
Susanne	« Bed » : sans dévoisement final. « Canada » : accent sur la dernière syllabe. « Saxofoon » : pas de réduction vocalique. « Bananen » : Pas de réduction vocalique.
Tom	« Bed » : sans dévoisement final. « Bananen » : pas de réduction vocalique.
Jules	« Kastje » : toutes les lettres prononcées.
Sanneke	
Walter	« Rib » : sans dévoisement final. « Zegt dat » : pause entre les mots « Huisvoorraad » : prononcé comme deux mots séparés. « Bananen » : pas de réduction vocalique.
Willy	« Zegt dat » : pause entre les mots « Saxofoon » : Pas de réduction vocalique.

Dans la prononciation des phrases écrites, nous avons pu noter des remarques dans la phonologie de cinq sur six participants. Ce qui est frappant pour plusieurs des participants est qu'il ne se produit pas de réduction vocalique ou de dévoisement final d'un mot. Cette absence de dévoisement final dans des mots comme « bed » ou « rib » montre clairement l'interférence du français. Nous pouvons également remarquer que des pauses sont faites là où les mots sont habituellement assimilés. Mis à part l'absence de dévoisement final, qui est comptée comme une vraie erreur puisque la langue française a influencé la prononciation

du néerlandais, les changements de prononciation que nous avons remarqués chez nos participants peuvent typiquement se produire dans le cadre d'un contexte formel. Ceci veut dire que cinq de nos participants ne se sentaient pas assez à l'aise pour parler de façon détendue ou jugeaient le contexte comme trop formel, ce qui les a amenés à faire des réductions vocaliques, entre autres. Passons aux résultats du groupe de contrôle pour en dire plus sur ceux-ci.

4.3.2.2. Groupe de contrôle

Tableau 6 - – Prononciation des phrases écrites par le groupe de contrôle.

Participant	Observations remarquables
Hans	« Zegt dat » : pause entre les mots.
Lieke	« Zegt dat » : pause entre les mots. « Kastje » : toutes les lettres prononcées. « Huisvoorraad » : prononcé comme deux mots séparés.
Frank	« Zegt dat » : pause entre les mots.
Caroline	
Shirley	« Zegt dat » : pause entre les mots. « Kastje » : toutes les lettres prononcées.
Gregoire	

Pour les Néerlandais non-immigrés, nous voyons clairement que le dévoisement final des mots se produits toujours. Quand aux autres observations, nous avons pu noter les mêmes types de remarques dans la phonologie de notre groupe de contrôle que dans celle des immigrés, cette fois ci pour quatre sur six personnes. Ces observations consistent surtout en la prononciation séparée d'un seul mot qui devrait être prononcé sans séparation, des pauses entre les mots là où il n'y en a pas besoin, et la prononciation de toutes lettres d'un mot où il devrait y avoir une assimilation. Ceci indique de nouveau surtout que les participants n'étaient pas tout à fait à l'aise lors du test. Dans la vie de tous les jours, nous sommes convaincue que personne ne prononcera toutes les lettres du mots «kastje », par exemple. Si nos participants l'ont fait ici, c'est qu'ils se sentaient sous pression.

Nous nous rendons compte que les 'bonnes réponses' que nous avons auparavant déterminées pour la prononciation sont basées sur la littérature, mais ne sont pas toujours suivies lors d'un exercice comme celui-ci. La parole n'était pas spontanée et les participants se sont sentis sous pression, ce qui a résulté en des prononciations ambiguës, que l'on n'aurait pas pu entendre lors de la parole spontanée. Les observations que nous avons pu relever pour les deux groupes étaient assez similaires et nous ne pouvons parler d'attrition dans la parole non-spontanée des immigrés uniquement pour ce qui est de l'absence du dévoisement final.

5. Conclusion

Maintenant que nous avons relevé et comparé tous les résultats de nos participants, puis que nous les avons mis en perspective avec nos hypothèses, nous sommes en mesure de répondre à nos questions de recherche. Nous commencerons par répondre à nos sous-questions pour ensuite mener à une réponse complète à notre question de recherche principale. Nous terminerons ce chapitre par une réflexion personnelle et donnerons des pistes pour des futures recherches.

5.1. Réponses aux sous-questions de recherche

-Dans quels domaines linguistiques les immigrants souffrent-ils d'attrition ?

Le domaine dans lequel une attrition est dominante est celui du lexique, puisque des mots ont été oubliés ou donnés en français. Nous n'avons pas pu relever d'attrition considérable dans les autres trois domaines linguistiques.

-Dans quelle(s) situation(s) d'usage souffrent-ils d'attrition ?

Les erreurs mentionnées dans le point précédent ont seulement été faites lors de la description de l'image, donc nous pouvons conclure que la situation d'usage où l'attrition se manifeste le plus est le langage spontané, et non les exercices.

5.2. Réponse à la question de recherche principale

Dans quelle mesure des locuteurs natifs du néerlandais qui ont déménagé en France à l'âge adulte et qui ont encore du contact avec le néerlandais, souffrent-ils d'attrition de leur L1 ?

Globalement, l'attrition des participants de notre recherche n'est pas très fortement présente, cependant elle se manifeste subtilement de plusieurs manières. D'une part, lors du langage spontané, la reproduction du lexique spécifique à un certain thème se détériore, puis le néerlandais est parlé de manière hésitante. D'autre part, dans un contexte d'exercice, les immigrants sont victimes d'étourdissements, qui ont beaucoup plus facilement été faites dans leur groupe que dans le groupe de contrôle. Comme nous l'avions prédit dans nos hypothèses, l'attrition de notre groupe se manifeste donc surtout par une hésitation et une inattention, plutôt que par de réelles erreurs, sauf lorsqu'il s'agit de se souvenir de lexique lié à un thème spécifique, dont les mots ne sont plus utilisés régulièrement. Nous pouvons également noter que l'attrition n'était pas plus présente pour les participants les plus (ou les moins) âgés. De la même façon, le temps vécu en France n'a pas été un facteur dans les résultats. Une explication pour ces résultats serait que les personnes sont toujours en contact avec leur L1, ce qui, apparemment, est un input assez puissant, même si ce contact a lieu majoritairement avec d'autres immigrants.

5.3. Réflexion personnelle

Finalement, grâce à l'étude que nous avons menée, nous avons pu entièrement répondre à notre question de recherche. En ce qui concerne le bilan du test que nous avons développé et utilisé pour cette recherche, la partie écrite a reçu des réactions mixtes de la part des participants. Certains d'entre eux ont indiqué avoir trouvé cela trop facile, cependant certains d'autres ont eu du mal à trouver la bonne réponse et nous ont regardée d'un air hésitant à plusieurs reprises pendant le test écrit. La partie langage spontanée, quant à elle, a été bien reçue par tous les participants, qui ont parlé pendant au moins le temps minimal requis sans que nous devions les pousser à en dire plus. Cela en va de même pour le « Language Background Questionnaire », partie dans laquelle les participants ont répondu aux questions avec plaisir.

Cependant, le processus ne s'est pas déroulé sans la rencontre de légères difficultés. Effectivement, après avoir mené la recherche que nous avons initialement prévue et comme elle est décrite dans la méthodologie dans la partie 3.4., nous nous sommes demandée si la chercheuse était réellement en mesure de juger l'authenticité des accents des participants dans leur parole spontanée. Puisque nous voulions être sûre et certaine de pouvoir déterminer si la phonologie des immigrants souffrait d'attrition ou non, nous avons dû regarder cela sous un autre angle et demander l'avis de 'réels' Néerlandais. Cela était assez contrariant puisque nous avons dû créer un nouveau test, ainsi que trouver de nouveaux participants, ce qui ne s'avère pas toujours si facile. En revanche, puisque nous avions prévu un peu de temps en plus, justement dans le cas d'une telle situation, nous avons pu réaliser tout cela dans les temps.

En général, le test a donc reçu des échos positifs et une fois complété avec la nouvelle évaluation de la phonologie des participants, il nous a permis de tirer des conclusions conséquentes.

5.4. Pistes pour de futures recherches

Bien sûr, après avoir répondu à notre question de recherche, nous nous sommes posée d'autres questions auxquelles nous aurions voulu pouvoir répondre, cependant puisque nous étions soumis à un temps limité pour effectuer notre étude, nous n'avons pas pu y parvenir dans le cadre de cette recherche. Dans des recherches plus approfondies dans le futur, nous pourrions nous appuyer sur ce test (éventuellement en le développant davantage) pour rechercher en quelle mesure les Néerlandais qui ne sont plus en contact avec leur L1 souffriraient de cette attrition. Il serait intéressant de voir à quel degré le contact quotidien avec la langue, même s'il est principalement effectué à travers d'autres immigrants (ce qui était le cas pour nos participants), influence la maîtrise qu'on en garde.

Annexes

A. Profil des participants

Ci dessous vous trouverez le profil de chaque participant, basé sur ses réponses au « Language Background Questionnaire ».

A.A. Groupe d'immigrés

- Susanne

-Age : 49 ans.
-Education : HBO.
-Temps passé en France : 20 ans.
-Fréquence input et output du néerlandais : quotidiennement.
-Personnes avec qui elle parle le néerlandais : surtout avec des autres immigrants.
-Langue la plus fréquemment utilisée : néerlandais.
-Situations dans lesquelles le français est utilisé : travail et amis.
-Situations dans lesquelles le néerlandais est utilisé : à la maison, famille.
-Toujours plus à l'aise avec le néerlandais que le français.

- Tom

-Age : 82 ans.
-Education : HBO.
-Temps passé en France : 27 ans.
-Fréquence input et output du néerlandais : quotidiennement.
-Personnes avec qui il parle le néerlandais : surtout avec des autres immigrants.
-Langue la plus fréquemment utilisée : néerlandais.
-Situations dans lesquelles le français est utilisé : au supermarché, médecin.
-Situations dans lesquelles le néerlandais est utilisé : toutes les autres situations.
-Toujours plus à l'aise avec le néerlandais que le français.

- Jules

-Age : 52 ans.
-Education : HBO.
-Temps passé en France : 20 ans.
-Fréquence input et output du néerlandais : quotidiennement.
-Personnes avec qui il parle le néerlandais : surtout avec des autres immigrants.
-Langue la plus fréquemment utilisée : néerlandais.
-Situations dans lesquelles le français est utilisé : au travail, avec des clients.
-Situations dans lesquelles le néerlandais est utilisé : à la maison, avec sa femme et enfants.
-Toujours plus à l'aise avec le néerlandais que le français.

- Sanneke

- Age : 49 ans.
- Education : HBO.
- Temps passé en France : 15 ans.
- Fréquence input et output du néerlandais : quotidiennement.
- Personnes avec qui elle parle le néerlandais : surtout avec des autres immigrants.
- Langue la plus fréquemment utilisée : Cela dépend. Parfois le français, parfois le néerlandais, parfois l'anglais.
- Situations dans lesquelles le français est utilisé : travail, administration, école des enfants.
- Situations dans lesquelles le néerlandais est utilisé : amis et famille.
- Pas plus à l'aise dans une langue que dans l'autre.

- Walter

- Age : 57 ans.
- Education : VWO.
- Temps passé en France : 15 ans.
- Fréquence input et output du néerlandais : quotidiennement.
- Personnes avec qui elle parle le néerlandais : aussi bien avec des autres immigrants qu'avec des néerlandais habitant aux Pays-Bas.
- Langue la plus fréquemment utilisée : anglais (au travail, avec sa femme), ensuite néerlandais, ensuite français.
- Situations dans lesquelles le français est utilisé : avec sa belle fille, dans les magasins.
- Situations dans lesquelles le néerlandais est utilisé : avec sa famille, ses enfants.
- Toujours plus à l'aise avec le néerlandais que le français.

- Willy

- Age : 76 ans.
- Education : HBO.
- Temps passé en France : 28 ans.
- Fréquence input et output du néerlandais : quotidiennement.
- Personnes avec qui elle parle le néerlandais : surtout avec des autres immigrants.
- Langue la plus fréquemment utilisée : néerlandais.
- Situations dans lesquelles le français est utilisé : avec ses voisins, au magasin.
- Situations dans lesquelles le néerlandais est utilisé : presque toujours.
- Toujours plus à l'aise avec le néerlandais que le français.

A.B. Groupe de contrôle

- Hans

- Age : 73 ans.

-Education : HBO.

- Frank

-Age : 64 ans.

-Education : WO.

- Lieke

-Age : 62 ans.

-Education : WO.

- Caroline

-Age : 53 ans.

-Education : HBO.

- Shirley

-Age : 41 ans

-Education : WO

- Gregoire

-Age : 43 ans

-Education : HBO

B. Le test de langage

Nous avons divisé le test de langage en trois parties différentes, commençant par le « Language Background Questionnaire », suivi des exercices écrits, puis finissant par la partie orale.

B.A. « Language Background Questionnaire »

1. Wanneer en waar ben je geboren?
2. Heb je als kind (tot en met 12 jaar) thuis ook andere talen dan Nederlands gesproken?
 - 2.a. Zo ja, welke?
3. Wat is je hoogst genoten opleiding?
4. Hoe goed was je beheersing van de Franse taal voordat je naar Frankrijk verhuisde, op een schaal van 1 tot 10?
5. Hoe lang woon je al in Frankrijk?
6. Hoe schat je je huidige beheersing van de Nederlandse taal in, op een schaal van 1 tot 10?
7. Hoe schat je je huidige beheersing van de Franse taal in, op een schaal van 1 tot 10?
8. Hoe vaak hoor en/of lees je nog Nederlands?
9. Hoe vaak spreek en/of schrijf je nog Nederlands?
10. Met wie spreek je voornamelijk Nederlands?
 - 10.a. Zijn dit ook immigranten of mensen die nog in Nederland wonen?
12. Welke taal spreek je het meeste?
12. In welke situaties spreek je voornamelijk Frans?
13. In welke situaties spreek je voornamelijk Nederlands?

14. In welke taal voel je je het meest op je gemak?
14.a. Verschilt dit per situatie?

B.B. Exercices écrits

Deel 1: Schriftelijke opdrachten

-Maak de zinnen in b) af en gebruik hiervoor de woorden uit zin a). Pas de volgorde van de woorden zo nodig aan.

1. a) Het is hier warm.
-> b) Julia zegt dat

2. a) Deze hond heet Joep
-> b) Luc zegt dat

3. a) Peter leest de krant
-> b) Ik zie dat

4. a) Lisa heeft vanochtend een appel gegeten
-> b) Esther zei dat

5. a) Tom start zijn motor
-> b) Hoor je dat?

6. a) Papa heeft vanmiddag vanaf kantoor gebeld
-> b) Denk je dat?

-Zet de woorden in de goede volgorde om een correcte zin te maken

1. bus - school - de - met - Ik - naar - ga - morgen
-> Ik

2. Ik - met - vrijdag - vriendin - mijn - drinken - ga - koffie
-> Ik

3. naar - de - ging - Parijs - Hij - met - vanochtend - auto
-> Hij

-Maak van de bevestigende zinnen ontkennende zinnen:

1. Hij heeft blond haar.
->

2. Ik woon in Nederland

->

3. Ik heb mijn boek.

->

4. Ik ben 15 jaar oud.

->

-Maak voor ieder item op basis van de twee woorden één samengesteld woord, en geef het lidwoord van dit samengesteld woord. Let op: er kunnen kleine wijzigingen nodig zijn (enkelvoud/meervoud, ...) in de twee losse woorden om tot een goed samengesteld woord te komen. De te combineren woorden staan in willekeurige volgorde!

Voorbeeld: regen + jas = *de regenjas*.

1. deur + kerk

->

2. hoofd + ingang

->

3. mepper + vlieg

->

4. verzekering + leven

->

5. klein + bedrijf

->

6. milieu + bescherming

->

-Geef voor de volgende items telkens de verkleinvorm (*kind* -> *kindje*) en de meervoudsvorm (*kind* -> *kinderen*). Vermeld ook telkens het lidwoord.

1. De slimme student

Verkleinvorm:

->

Meervoudsvorm:

->

2. De rode tafel

Verkleinvorm:

->

Meervoudsvorm:

->

3. Het moeilijke boek

Verkleinvorm:

->

Meervoudsvorm:

->

4. Het goede idee

Verkleinvorm:

->

Meervoudsvorm:

->

B.C. Exercices oraux

-Beschrijf het volgende plaatje. Wat gebeurt er? Wat zie je?



-Spreek de volgende zinnen duidelijk uit:

1. Mama zegt dat we een ijsje krijgen voordat we naar bed moeten gaan
2. Mijn zus woont in Canada en houdt van saxofoonspelen en in de zee zwemmen
3. Als je van het kastje afvalt, kun je je rib breken
4. Mijn tante uit Frankrijk is gistermorgen op het vliegveld gearriveerd, en heeft daarna onze hele huisvoorraad bananen opgegeten.

C. Perception des accents des immigrés

Dans cette partie, nous avons visualisé les perceptions que sept personnes néerlandaises avaient de l'accent de chaque immigré. Les réponses données par chacun sont représentées dans un tableau séparé. (1 étant un accent naturel néerlandais, 5 étant un accent très français).

Tableau 7 - Perception des accents des immigrés par Marij

Susanne	①	2	3	4	5
---------	---	---	---	---	---

Tom	①	2	3	4	5
Jules	①	2	3	4	5
Sanneke	①	2	3	4	5
Walter	①	2	3	4	5
Willy	①	2	3	4	5

Tableau 8 - Perception des accents des immigrants par Wim

Susanne	1	2	③	4	5
Tom	①	2	3	4	5
Jules	①	2	3	4	5
Sanneke	1	②	3	4	5
Walter	1	2	③	4	5
Willy	①	2	3	4	5

Tableau 9 - Perception des accents des immigrants par Thijs

Susanne	1	②	3	4	5
Tom	①	2	3	4	5
Jules	①	2	3	4	5
Sanneke	①	2	3	4	5
Walter	1	2	③	4	5
Willy	①	2	3	4	5

Tableau 10 - Perception des accents des immigrants par Loes

Susanne	1	②	3	4	5
Tom	①	2	3	4	5
Jules	①	2	3	4	5
Sanneke	①	2	3	4	5
Walter	①	2	3	4	5
Willy	1	②	3	4	5

Tableau 11 - Perception des accents des immigrants par Ruud

Susanne	1	②	3	4	5
Tom	①	2	3	4	5
Jules	1	②	3	4	5
Sanneke	①	2	3	4	5
Walter	1	2	③	4	5
Willy	1	②	3	4	5

Tableau 12 - Perception des accents des immigrants par Lieke

Susanne	1	②	3	4	5
Tom	①	2	3	4	5
Jules	①	2	3	4	5
Sanneke	①	2	3	4	5

Walter	1	②	3	4	5
Willy	1	②	3	4	5

Tableau 13 - Perception des accents des immigrés par Koen

Susanne	1	②	3	4	5
Tom	1	②	3	4	5
Jules	①	2	3	4	5
Sanneke	①	2	3	4	5
Walter	1	②	3	4	5
Willy	1	②	3	4	5

Bibliographie

- Baker, D. H. (2013). *Taal en Taalwetenschap* (Vol. 2). John Wiley & Sons.
- Berns, J., & Nouveau, D. (2017). Les néerlandophones. Dans S. Detey, J. Eychenne, Y. Kawaguchi, & I. Racine, *La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*. Paris: Clé international.
- Booij, G. (1995). *The phonology of Dutch*. Oxford: Clarendon Press.
- Els, T. J. (1986). Foreign-Language Proficiency in the Elderly. Dans K. a. de Bot, *Language Attrition in Progress* (p. 131). Dordrecht: Foris.
- Expertisecentrum Nederlands. (2016). *Morfologie*. Consulté le 2017, sur Lesintaal.nl: http://www.lesintaal.nl/documents/doc_32977.htm
- Grosjean, F. (2005). *Parler plusieurs langues : Le monde des bilingues*. Paris: Albin Michel.
- Hulk, A. (1991). Parameter Setting and the Acquisition of word order in L2 French. *Second Language Research* .
- Hulsen, M. K. (2001). *Sociolinguistic and Psycholinguistic Perspectives on Maintenance and Loss of Minority Languages*. Münster: Waxmann.
- Köpke, B., & Schmid, M. S. (2004). *Language Attrition: Interdisciplinary Perspectives on Methodological Issues*. Amsterdam: John Benjamins.
- Köpke, B., & Schmid, M. S. (2011). *L'attrition en tant que phénomène psycholinguistique*. Groningen: Univeristy of Groningen.
- Lambert, R. &. (1982). *The Loss of Language Skills*. Rowley, MA: Newbury House.
- Mayr, Price, & Mennen. (2012). First language attrition in the speech of Dutch–English bilinguals: The case of monozygotic twin sisters*. *Cambride Journals* , 687–700.
- Montrul, S. (2008). *Incomplete acquisition in bilingualism: re-examining the age factor*. Amsterdam: John Benjamins.
- Opitz, C. (2011). *First Language Attrition and Second Language Acquisition in a Second Language Environment*. Dublin: University of Dublin.
- Opitz, C. (2011). *First Language Attrition and Second Language Acquisition in a Second Language Environment*. Centre for Language and Communication Studies, Applied Linguistics. Dublin: University of Dublin, Trinity College.
- Paradis, M. (2011). Principles underlying the Bilingual Aphasia Test (BAT) and its uses. *Journal Clinical Linguistics & Phonetics* , 427-443.

- Ramírez, N. (2003). *Personality and language: A bilingual study*.
- Ritchie, Lewis, Nicholls, M., & Ormston. (2014). *Qualitative Research Practice*. Los Angeles: SAGE Publications.
- Ryan, W. (1982). *The nurse and the communicatively impaired adult*. New York: Springer Publishing Company.
- Schmid, M. K. (2013). *First Language Attrition*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Schmid, M. K. (2009). *On L1 attrition and the linguistic system*. EUROSLA Yearbook n° 9.
- Schmid, M. K. (2011). *Language Attrition*. New York: Cambridge University Press.
- Schmid, M. S., & Köpke, B. (2011). L'attrition de la première langue en tant que phénomène psycholinguistique. *HAL* , 4.
- Schmid, M., & Köpke., B. (2009). L1 attrition and the mental lexicon. Dans A. Pavlenko, *The Bilingual Mental Lexicon. Interdisciplinary approaches, Multilingual Matters* (pp. 209-238).
- Seliger, W., & Vago, R. M. (1991). *First language attrition*. Cambridge: Press Syndicate of the University of Cambridge.
- TNS Opinion & Social. (2012). *Europeans and their Languages*. European Commission.
- Velde, M. v. (2004). L'acquisition des articles définis en L1. *Acquisition et interaction en langue étrangère* , 9-46.
- Wilggesworth, & Be Chin. (2007). *Bilingualism: An Advanced Resource Book*. London, New York: Routledge.
- Williams, E. (1981). On the notions "lexically related" and "head of a word". *Linguistic Inquiry* , 12.2, 245-274.